



A Nancy,
Le 26 septembre 2025

Monsieur Le Préfet Préfecture de
Meurthe-et-Moselle
6 rue Sainte Catherine
54000 NANCY

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mercredi 1^{er} octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025

Monsieur le Préfet,

Le contexte politique actuel, laissant libre court aux inégalités sociales et aux reculs sociaux, nous impose une riposte des travailleuses et travailleurs, notamment des agents de la Fonction Publique Territoriale du département de la Meurthe-et-Moselle.

Le nouveau Premier ministre n'a toujours pas annoncé le renoncement au budget présenté par son prédécesseur et nous restons donc mobilisé.es pour revendiquer une nette amélioration des conditions salariales et de travail des fonctionnaires territoriaux.

Les agent.es de la Fonction Publique Territoriale de la Meurthe-et-Moselle, comme celles et ceux d'autres territoires, sont malmené.es voire méprisé.es et aspirent à être considéré.es et à avoir des conditions de travail dignes.

Nous alertons, notamment depuis la mise en œuvre de la loi dite de transformation de la Fonction Publique, sur la baisse constante du pouvoir d'achat, la perte d'attractivité, les départs d'agent.es et la contractualisation massive d'agent.es sur le département...

Il y a urgence, Monsieur le Préfet !

Les agent.es fonctionnaires, en CDI et contractuel.les exigent par le biais de la Coordination Syndicale Départementale de Meurthe-et-Moselle, la prise en compte des revendications suivantes :

- L'abrogation de la réforme des retraites
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique
- Le maintien à 100% de la rémunération durant un congé maladie ordinaire et abrogation du jour de carence
- La stagiairisation de tou.te.s les agent.es contractuel.le.s qui en remplissent les conditions
- Le dégel de la valeur du point d'indice et augmentation à 6€ tout de suite
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'abandon de tout projet de casse et/ou de privatisation des services publics
- L'arrêt immédiat des licenciements abusifs pour inaptitudes physique et le déclassement d'agent.es à la suite d'une Période de Préparation au Reclassement

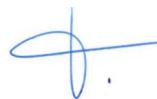
Pour l'ensemble de ces revendications, la coordination syndicale départementale CGT des territoriaux de la Meurthe-et-Moselle dépose un préavis de grève pour les journées :

1^{er} octobre 2025, 2 octobre 2025, 3 octobre 2025, 4 octobre 2025, 5 octobre 2025, 6 octobre 2025, 7 octobre 2025, 8 octobre 2025, 9 octobre 2025, 10 octobre 2025, 11 octobre 2025, 12 octobre 2025, 13 octobre 2025, 14 octobre 2025, 15 octobre 2025, 16 octobre 2025, 17 octobre 2025, 18 octobre 2025, 19 octobre 2025, 20 octobre 2025, 21 octobre 2025, 22 octobre 2025, 23 octobre 2025, 24 octobre 2025, 25 octobre 2025, 26 octobre 2025, 27 octobre 2025, 28 octobre 2025, 29 octobre 2025, 30 octobre 2025, 31 octobre 2025 de **0h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es de la Fonction Publique Territoriale de la Meurthe-et-Moselle.**

Nos organisations syndicales sont disponibles pour ouvrir des négociations sur les revendications susnommées.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations syndicales.

Pour la CGT-CSD Meurthe-et-Moselle,



Pierre-Olivier Geiger,
Coordinateur départemental.